

### **3. Les acteurs clefs des services de proximité à finalité sociale**

#### *Les pouvoirs publics : Le financement des services de proximité à finalité sociale*

- Deux éléments: l'hybridation des ressources et un secteur encore en plein chantier où se côtoient souvent le pire et le meilleur.
- Construire la politique de financement = une tâche complexe, car le décideur politique arrive toujours dans un second temps (dans la réaction plutôt que dans la pure initiative)
- Quand la volonté de création d'emplois à tout prix devient une priorité absolue, le risque de distorsion des fonctionnements augmente considérablement.
- Mouvement de va-et-vient entre les acteurs de terrain et les choix politiques pour y répondre → complexité du financement des services de proximité à finalité sociale.

### **3. Les acteurs clefs des services de proximité à finalité sociale**

#### *Les pouvoirs publics*

- ***Un financement hybride pour un secteur toujours en chantier***
- La première difficulté réside dans la multiplicité des sources et des types de financement.
- La multiplicité des niveaux de pouvoirs et de compétences que nous connaissons en Belgique ajoute encore à la complexité du système.
- Enfin, le nombre important de missions que l'on assigne aux services de proximité à finalité sociale entraîne avec lui une démultiplication des sources de financement.
- Certaines d'entre elles sont structurelles, d'autres sont ponctuelles
- Certaines sont accordées à la structure en fonction de ses finalités, d'autres dépendent du statut du travailleur engagé et d'autres encore sont accordées à l'usager.

### 3. Les acteurs clefs des services de proximité à finalité sociale

#### *Les pouvoirs publics*

- Deux observations:
  - d'une part, l'intérêt stratégique d'adosser le développement d'un service de proximité à une structure existante, sorte de «mère porteuse» qui pourra apporter son expertise en matière de sources de financement
  - d'autre part, pour le, ou les, responsable(s) du projet, la nécessité impérieuse d'une expertise en gestion administrative et financière ainsi qu'une connaissance précise des mécanismes de financement.
- **Des choix politiques qui influencent directement le secteur**
- Une deuxième difficulté est liée aux choix politiques qui ne correspondent pas toujours aux exigences du terrain.
- Certaines structures ne trouvent donc aucun financement, ou un financement insuffisant et non structurel.
- Elles doivent soit se résoudre à s'insérer dans des cadres qui ne sont pas appropriés à leur action, soit à développer d'autres stratégies.

### 3. Les acteurs clefs des services de proximité à finalité sociale

#### *Les pouvoirs publics*

- **Un choix politique fort : la création d'emplois**
- Infléchir les courbes croissantes du chômage est une obsession partagée par tous les responsables politiques occidentaux.
- Les services de proximité apparaissent alors comme une niche, un gisement d'emplois à fort potentiel.
- Ce choix est lourd de conséquences. Mais cette prépondérance engendre des effets pervers d'importance.
- Multiplication des missions qui n'est compensée que par une seule subvention → distorsions fonctionnelles et, dans certains cas, de véritables dysfonctionnements.

### 3. Les acteurs clefs des services de proximité à finalité sociale

#### *Les pouvoirs publics*

- Par ailleurs, il faut observer que les promoteurs de projets participent eux-mêmes aux côtés parfois « schizophrènes » des dispositifs de subventionnement et de leur mode de justification.
- Avec leurs enjeux et leurs moyens respectifs, décideurs politiques et promoteurs de projets participent donc de façon très complémentaire à maintenir et développer un système de financement au sein duquel il y a souvent un décalage entre les missions officielles et les moyens mis en œuvre pour les remplir.
- Poser ainsi les choses suscite de nombreuses questions en termes de modes d'évaluation pour l'efficacité des services mais aussi, par rapport à la compréhension que peuvent en avoir les bénéficiaires et les travailleurs.

### 3. Les acteurs clefs des services de proximité à finalité sociale

#### *Les pouvoirs publics*

- **Des appels à projets**
- Nos décideurs valorisent les actions mesurables et quantifiables et les résultats visibles à court terme.
- Les «projets pilotes » sont une manière d'y arriver → pas d'intervention structurelle.
- Dans certains cas, on ne cesse de réinventer ce qui existe. L'essentiel est que cela paraisse neuf.
- Ainsi, les promoteurs de projets doivent sans cesse renouveler leur emballage et leur présentation en y apportant les dernières touches « tendances ».
- L'insécurité du service et des emplois qui y sont liés est une conséquence directe de cette manière de fonctionner.
- Mais les projets pilotes peuvent donner lieu à un financement structurel par après et ils stimulent la créativité.

### **3. Les acteurs clefs des services de proximité à finalité sociale**

#### *Les pouvoirs publics*

- **Identifier de nouveaux besoins et...les faire reconnaître comme tels**
- Beaucoup de services relèvent d'une certaine forme de «génération spontanée».
- Ensuite, demandes de soutien, d'abord ponctuelles puis de plus en plus récurrentes.
- Les demandes vont, viennent et s'adaptent aux conditions et aux cadres posés par les instances de financement.
- Parfois, les fragilités inhérentes aux projets émergents leur sont fatales.
- Une stratégie possible, c'est la politique du coucou.

### **3. Les acteurs clefs des services de proximité à finalité sociale**

#### *Les pouvoirs publics*

- «Une structure mère»
- La «mère porteuse » pourra assumer la prise en charge de la phase de mise en route et, grâce à son « filet de sécurité», permettra souvent de pousser plus loin les prospectives innovantes avec les inévitables prises de risque que cela implique.
- Ces apports de sang neuf sont d'ailleurs essentiels pour alimenter la dynamique des entreprises sociales mais impliquent toujours un très fort investissement personnel des promoteurs.
- Au-delà de la toute relative sécurité que la structure «mère» peut apporter, il faut encore que les porteurs des nouvelles initiatives aient la capacité de construire le projet en élaborant, d'emblée, une structure financière viable, du moins après quelques années.

### 3. Les acteurs clefs des services de proximité à finalité sociale

#### *Les pouvoirs publics*

- Enfin, toutes sortes de questions qui ont trait à la gestion des ressources humaines
- Les pionniers ne sont pas toujours les meilleures personnes pour diriger la mise en place effective de la structure.
- Parfois, l'agrément et/ou la subvention viendra alimenter un système qui marie emploi bénévole et emploi salarié.
- Les services de proximité sont peut-être un gisement d'emplois mais pas toujours exclusivement d'emplois rémunérés.

### 3. Les acteurs clefs des services de proximité à finalité sociale

#### *Les pouvoirs publics*

- ***Mouvements, institutionnalisations et indépendances***
- Tandis que les structures s'installent et se développent avec d'inévitables rigidités liées à leurs règles de contrôle, les réseaux continuent à frémir ou à s'agiter en inventant au quotidien de nouvelles formes de solidarité.
- A force d'obstination et de combat, les solidarités du passé et tous ceux qui les ont fait vivre ont débouché sur les modalités actuelles de financement et de subvention.

## Le calcul de la pauvreté: une analyse genre

## Les revenus et la pauvreté des individus

- Les approches traditionnelles de la pauvreté et des revenus considèrent le **ménage comme unité d'analyse** et de partage: exemple du **taux de pauvreté européen et de l'indicateur d'inégalité de revenus** du processus d'inclusion sociale
- $R_{\text{femme}} + R_{\text{homme}} = R_{\text{ménage}}$
- Le revenu équivalent de la femme est égal au revenu du ménage divisé par une échelle d'équivalence qui vaut 1.6 si le couple n'a pas d'enfant
- $\text{Réquivalent}_{\text{femme}} = \text{Réquivalent}_{\text{homme}} = R_{\text{ménage}}/1.6$

Donc si

$R_{\text{femme}} = 4000$  et  $R_{\text{homme}} = 6000$  alors  $R_{\text{ménage}} = 10000$

et  $\text{Réquivalent}_{\text{femme}} = \text{Réquivalent}_{\text{homme}} = 10000/1.6 = 6250$

L'indicateur européen considère qu'ils disposent tous les deux de 6250

- Nous allons considérer que le revenu de la femme vaut 4000 et celui de l'homme 6000

## Les revenus et la pauvreté des individus

- Peu d'études s'intéressent aux écarts entre les revenus individuels totaux bruts ou nets des femmes et des hommes à l'exception des écarts de salaires
- Ceci est en partie dû à l'absence de **données statistiques** sur plusieurs composantes des revenus individuels : beaucoup de bases de données sont encore construites au départ des ménages pour lesquels des données agrégées sont collectées

## Les revenus et la pauvreté des individus

- Le taux de pauvreté est traditionnellement estimé en faisant les hypothèses suivantes:
  1. Mise en commun de tous les revenus
  2. Partage intégral de tous les revenus entre les membres du ménage quel que soit leur apport propre.
  3. Une personne est pauvre si elle appartient à un ménage pauvre, quels que soient ses revenus personnels.

## Les revenus et la pauvreté des individus

- ? : Validité de cette hypothèse de mise en commun et de partage héritée de l'approche néo-classique où le ménage était considéré comme une boîte noire se comportant comme «un seul homme» maximisant en altruiste l'utilité homogène du ménage
- Cette hypothèse forte de partage intégral des ressources des ménages n'est
  - ni discutée,
  - ni présentée comme une hypothèse forte
- par les auteurs des études sur la pauvreté: Ils présentent leurs résultats comme si ils étaient universels sans indiquer à quel point ils sont sensibles à cette hypothèse

## Les revenus et la pauvreté des individus

- De nombreuses études ont montré que la pauvreté des femmes était sous-estimée si on fait l'hypothèse que les revenus sont partagés également entre les membres des ménages (Folbre 1986, Kabeer 1994, Woolley et Marshall 1994, Nelson 1996).
- Le ménage serait en quelque sorte le cache sexe de la pauvreté



## « Revenus individuels et dépendance financière des femmes et des hommes dans 9 pays européens en 2006 »

Danièle Meulders et Sïle O'Dorchai

Département d'Économie Appliquée  
Université Libre de Bruxelles - DULBEA



POLITIQUE SCIENTIFIQUE FEDERALE



economie

INSTITUUT VOOR  
DE GELUKKIGHEID  
VAN VROUWEN  
EN MANNEN

INSTITUT  
POUR L'EGALITÉ  
DES FEMMES  
ET DES HOMMES

### Introduction: le projet BGIA

- Méthodologie précise afin d'individualiser toutes les sources de revenu déclarées dans EU-SILC.
- 1. Analyse des inégalités de genre dans la distribution des revenus basée sur ces mesures individuelles du revenu
- 2. Introduction d'un nouveau concept, celui de la dépendance financière, et analyse des inégalités de genre en termes de dépendance financière.
- 3. Ouverture de la boîte noire que représente le ménage par une analyse de la distribution des revenus entre femmes et hommes vivant en couple et de leurs risques respectifs de dépendance financière.
- 4. Analyse approfondie de l'évolution du revenu des femmes et des hommes après une rupture du couple ou le décès du partenaire.
- 5. Analyse de la pauvreté non-monnaire, en conditions de vie et de temps.

## Revue de la littérature sur la pauvreté

La recherche traditionnelle sur la pauvreté table sur l'instrument convenable qu'est "la fonction d'utilité du ménage" (Becker 1974, 1981).

- Critique *mainstream* des mesures de la pauvreté axées sur le côté des ressources.
- Critique *féministe* remettant en cause les seuils de pauvreté (Ruggles 1990, Renwick et Bergmann 1993) et le fait que la pauvreté des femmes est sous-estimée sous une hypothèse de partage égal (Folbre 1986, Kabeer 1994, Woolley et Marshall 1994, Nelson 1996) .

Dans la littérature économique empirique, on observe une transition de l'unité familiale comme base des modèles de comportement **des ménages vers les individus** les composant et interagissant de façon coopérative ou non (bargaining theory) (Chiappori 1988, 1992, 1997, Bourguignon et Chiappori 1992, Browning *et alii* 1994, Browning et Chiappori 1998, Purkayastha 1999, Kooreman et Kapteyn 1987, Schultz 1990, Lundberg *et alii* 1997, Fortin et Lacroix 1997, Manser et Brown 1980, Horney et McElroy 1981, 1988, Lundberg et Pollak 1993, 1996).

- **Ce changement de paradigme a des conséquences particulièrement marquées pour l'analyse de la pauvreté** (voir Sutherland 1997) .

## Revue de la littérature sur la pauvreté (suite)

La question est alors de savoir **comment les ressources sont effectivement distribuées parmi les membres du ménage et par conséquent comment les taux de risque de pauvreté diffèrent d'un membre du ménage à l'autre?**

Des études empiriques ont analysé cette question sous différents angles:

- Une première approche a consisté en l'analyse de la gestion du revenu et des dépenses au sein des ménages (Pahl 1980, 1983, 1989, Vogler 1989, Vogler et Pahl 1993, 1994, Woolley et Marshall 1994).
- Une deuxième approche a étudié les modes de dépenses du ménage sur différents types de biens afin d'identifier une dimension de genre (Browning, Bourguignon, Chiappori et Lechene 1994).
- Une troisième approche a investigué le degré de mise en commun du revenu et sa sensibilité par rapport à des changements dans le système des impôts et des transferts (Lundberg, Pollak et Wales 1997).
- **Une nouvelle méthodologie a été élaborée dans BGIA.**

## Aspects innovateurs

Notre approche consiste en l'évaluation du risque de pauvreté au niveau individuel plutôt qu'au niveau du ménage: la méthode utilisée pour individualiser toute ressource financière rentrant dans le ménage est basée sur une prévision de la division des ressources qui aurait lieu au cas où le ménage éclaterait. Nous calculons le revenu dont chaque individu disposerait en toute liberté au cas où il se retrouverait seul.

Des essais antérieurs d'individualisation de la mesure de la pauvreté se sont limités aux personnes isolées ou n'ont considéré que les sources de revenu individuellement perçues telles que les salaires afin de calculer des taux de risque de pauvreté individuels.

**Au lieu d'un partage EGAL des ressources au sein du ménage, nous travaillons selon l'hypothèse qu'AUCUN partage du tout n'est fait.**

## Données et échantillon

Données EU-SILC 2006, la source par excellence de statistiques sur le revenu et l'exclusion sociale dans l'Union européenne.

Seuls les ménages privés sont couverts, pas les ménages collectifs ou les personnes institutionnalisées. Les personnes sans domicile fixe sont également exclues.

Tous les adultes âgés de plus de 24 ans ainsi que les individus d'entre 18 et 24 ans qui sont actifs sur le marché du travail (employés ou activement à la recherche d'un emploi) sont considérés.

**→ Un échantillon de 133 071 individus dans 9 pays (Autriche, Belgique, Espagne, France, Irlande, Luxembourg, Pologne, Suède et le Royaume-Uni).**

1. Pour la description détaillée de la **méthode utilisée pour calculer des revenus individuels nets** (première phase de la recherche), cfr. rapport final  
L'individualisation du revenu a impliqué que certaines catégories de revenus au niveau du ménage devaient être partagées entre ses membres. Ceci a été fait selon un nombre d'hypothèses qui sont expliquées dans le détail dans la note technique.
2. Dans une deuxième phase, des **taux de dépendance financière** ont été calculés en fixant le seuil de dépendance à 60% de la médiane du revenu individuel disponible dans la population du pays étudié.
3. Dans une troisième phase, nous avons estimé des **modèles probit bivariés** pour chacun des 9 pays de notre échantillon afin de quantifier l'effet des différentes caractéristiques individuelles observables sur la probabilité de dépendance financière des femmes et des hommes séparément.
  - variable dépendante vaut 1 si le revenu individuel est inférieur à 60% de la médiane du revenu individuel disponible et 0 au cas échéant.
  - variables indépendantes: **âge, statut par rapport à l'activité, éducation, type de ménage, nationalité**

## Inégalité entre les revenus des femmes et des hommes en Belgique

- Des inégalités fortes caractérisent la distribution des revenus entre femmes et hommes en Belgique
- En moyenne, le revenu individuel net des femmes est inférieur de 38% à celui des hommes en 2006.

Revenus	Rapport des moyennes femmes/hommes 2006	Rapport des moyennes femmes/hommes 2007
Revenu brut	0.55	0.56
Revenu net	0.62	0.63

## Inégalité entre les revenus des femmes et des hommes en Belgique

- Toutes les composantes des revenus par bénéficiaire sont inférieures pour les femmes :
  - Les revenus du travail sont en moyenne inférieurs de 28% et l'analyse des composantes montre que l'écart observé au niveau du salaire de base est accru par les différentes formes de salaires indirects.
  - Les transferts de l'Etat ne corrigent en rien les inégalités puisqu'en moyenne ils sont de 25% inférieurs pour les femmes, -34% pour les pensions, -31% pour le chômage, inégalités engendrées par la non-individualisation des droits, les carrières discontinues et à temps partiel des femmes.

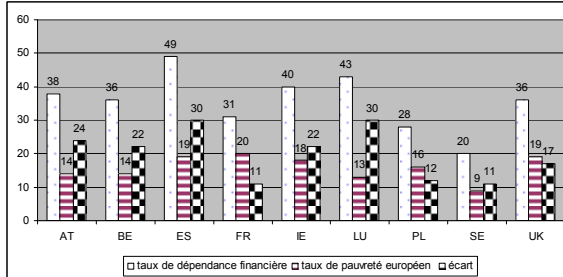
## Comparaison européenne

	AT	BE	ES	FR	IE	LU	PL	SE	UK
Rapports entre les revenus individuels nets des femmes et des hommes	0.61	0.62	0.63	0.70	0.59	0.55	0.75	0.80	0.61
Rapport entre le pourcentage de femmes dans le premier et le dernier décile	3.4	3.5	3.2	2.5	3.5	3.8	1.7	2.3	2.8
Taux de dépendance financière									
Femmes	38	36	49	31	40	43	28	20	36
Hommes	11	11	15	13	19	9	21	13	16
Rapport entre les taux de dépendance financière des femmes et des hommes	3.4	3.2	3.4	2.3	2.1	4.9	1.4	1.4	2.3
Rapport entre les écarts médians relatifs	1.4	1.8	1.6	1.3	2.3	2.0	1.1	0.8	1.1
Rapports entre les intensités de dépendance financière des femmes et des hommes	4.7	5.8	5.3	3.0	5.0	10.1	1.5	1.1	2.6

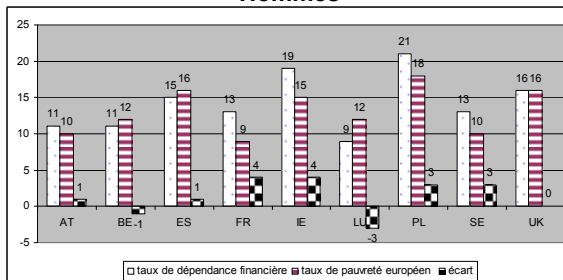
Dans les neuf pays étudiés, les revenus individuels nets des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, l'écart varie de -45% au Luxembourg à -20% en Suède.

### Comparaison des taux de dépendance financière et des taux de risque de pauvreté européen

#### Femmes



#### Hommes



Dans tous les pays étudiés, le taux de dépendance financière des femmes est supérieur au taux de pauvreté européen, l'écart entre les deux taux est très élevé, la dépendance financière vaut plus du double du taux de pauvreté européen, sauf en Pologne et au Royaume-Uni.

27

ULB

### Statistiques descriptives

Dans les 9 pays, le taux de dépendance financière des femmes excède largement celui des hommes. L'écart est le plus grand au Luxembourg (34.5 points de pourcentage) et en Espagne (34.2 points de pourcentage) et il est le plus petit en Pologne (7.4 points de pourcentage) et en Suède (6 points de pourcentage).

En termes absolus, le taux de dépendance financière des hommes varie entre 8.7% au Luxembourg et 20.8% en Pologne tandis que le taux féminin varie à un niveau beaucoup plus élevé entre 19.5% en Suède et 48.7% en Espagne.

Statut par rapport à l'activité**Tout statut d'activité autre que le travail à temps plein augmente le risque de dépendance financière.**

Pour les femmes, le travail à **temps partiel** plutôt qu'à temps plein augmente leur probabilité de dépendance financière de 9% en Suède à 50% en Irlande. Pour les hommes, l'augmentation du risque varie entre 10% en Autriche et au Luxembourg et 32% en France.

Pour les femmes, la **retraite** augmente considérablement leur risque de dépendance financière. Au Royaume-Uni, en Irlande et au Luxembourg, le taux de dépendance financière des pensionnées est plus de 60% supérieur à celui des travailleuses à temps plein. La retraite n'a d'influence prononcée sur la dépendance financière des hommes au Royaume-Uni et en Irlande ainsi qu'en Belgique.

La situation est la plus grave pour les **chômeurs** (faibles différences de genre) et les inactifs (grand écart entre femmes et hommes).

- En moyenne, le chômage (relatif au travail à temps plein) augmente la probabilité de dépendance financière de plus de 55% (à quelques exceptions près).
- L'augmentation du risque associée au statut d'**inactivité** pour les femmes varie entre 42% en Suède et 84% au Luxembourg mais à un niveau plus bas pour les hommes, entre 24% en Pologne et 68% en Autriche et en Irlande.

Age

**La dépendance financière est généralement la plus faible dans le groupe d'âge moyen** dû à une plus forte participation au marché du travail et une accumulation plus rapide de capital humain.

Comparés au groupe de référence des 30-49 ans, les jeunes femmes et hommes ont un risque accru de dépendance financière mais l'augmentation de la probabilité de dépendance financière est généralement relativement faible, de 10% au plus, dans la plupart des pays (exception faite des femmes au Luxembourg et des hommes en Irlande). Cependant, les Suédoises de moins de 30 ans ont un risque supérieur de 32% que celles âgées entre 30 et 49 ans et pour les Suédois cette augmentation s'élève à 16%.

Quand l'âge augmente au-delà de 50 ans, son impact marginal sur la dépendance financière est généralement négatif et il n'y a pas d'inversion forte de son signe au moment de la retraite (exception faite des femmes belges). En Irlande et au Royaume-Uni, les femmes âgées de 50-59 ans ont un risque de dépendance financière légèrement supérieur comparées au groupe des 30-49 ans.

Education

L'impact marginal estimé du niveau d'éducation sur la dépendance financière est robuste dans tous les pays. **Tout niveau d'éducation inférieur au niveau tertiaire conduit à une augmentation du risque de dépendance financière.**

Fortes différences de genre: Avoir un niveau d'éducation plus faible est beaucoup plus pénalisant pour les femmes que pour les hommes.

- Pour les femmes dont le plus haut diplôme est du secondaire inférieur, le risque de dépendance financière augmente entre 11% en Irlande et 32% au Luxembourg (comparées aux femmes ayant un diplôme de l'enseignement tertiaire). Pour les hommes, cette augmentation s'opère à un niveau plus bas, entre 2% en Belgique et 21% en Pologne.
- Les femmes dont le plus haut diplôme est du secondaire supérieur ont une probabilité de dépendance financière qui est entre 3% (Suède) et 22% (Luxembourg) plus élevée que les femmes ayant le niveau tertiaire. Pour les hommes, l'augmentation est moins marquée, entre 1% en Suède, Autriche et au Luxembourg et 8% en Pologne.

Type de ménage

Le type de ménage détermine plus fortement la dépendance financière des femmes que celle des hommes.

- **Avoir des enfants réduit généralement le risque de dépendance financière.** Ce résultat n'est pas confirmé pour les femmes en Espagne, en Pologne et au Royaume-Uni qui sont plus susceptibles d'être en dépendance financière une fois devenues mères.
- Les personnes vivant dans des ménages de plus de deux adultes ont une plus grande probabilité d'être dépendantes financièrement.
- Les personnes isolées, avec ou sans enfants, sont moins susceptibles d'être financièrement dépendantes (exceptés les hommes isolés en Espagne et en Suède).



Nationalité

La nationalité est aussi un déterminant de la dépendance financière, en particulier celle des femmes.

Les femmes non-nationales ressortissantes de l'UE sont plus à risque par rapport à la dépendance financière que les nationales dans 7 des 9 pays alors que la nationalité ne joue un rôle seulement dans 2 pays pour les hommes (France: +7% et Suède: +26%).

L'impact est substantiel, les femmes non-nationales ressortissant d'autres états membres de l'UE ont une probabilité de dépendance financière qui est entre 12% (Autriche) et 27% (Espagne) plus élevée que celle des femmes nationales.

La situation relative des non-ressortissants de l'UE est pire encore. Les résultats sont statistiquement significatifs dans 6 pays pour les femmes et dans 4 pays pour les hommes.

Pour les femmes, l'augmentation du risque de dépendance financière varie entre 8% au Royaume-Uni et 38% en Belgique. Pour les hommes, cette augmentation est comprise entre 6% au Royaume-Uni et 16% en Belgique et en France.

Dans la mesure où les revenus dont disposent les femmes et les hommes à titre individuel diffèrent énormément, leur vulnérabilité par rapport à la dépendance financière est également fort différente, même s'ils sont dans le même ménage, quand l'hypothèse de partage est rejetée et remplacée par une hypothèse d'absence de toute mise en commun des ressources au sein des ménages.

Les résultats probit montrent clairement comment les taux de dépendance financière varient avec l'âge, le statut par rapport à l'activité, le niveau d'éducation, le type de ménage et la nationalité. Le rôle le plus important est joué par le statut par rapport à l'activité.

Les implications politiques de notre analyse se résument en 5 nouveaux indicateurs synthétiques mettant en évidence la nécessité de considérer non seulement les proportions de femmes et d'hommes en situation de dépendance financière mais également l'intensité et la profondeur de leur dépendance.

## Une proposition de 4 nouveaux indicateurs

	AT	BE	ES	FR	IE	LU	PL	SE	UK
<b>Taux de dépendance financière</b>									
femmes	37,8	36,0	48,7	31,0	39,7	43,2	28,2	19,5	36,4
hommes	11,0	11,2	14,5	13,2	18,7	8,7	20,8	13,5	16,0
<b>1: ratio du taux de dépendance des femmes sur celui des hommes</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>	<b>3,4</b>	<b>2,3</b>	<b>2,1</b>	<b>4,9</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>2,3</b>
<b>Seuil de dépendance financière</b>									
<b>Medium income under the threshold</b>									
femmes	380,5	248,2	0,8	413,3	375,4	358,9	21,5	631,3	429,0
hommes	491,2	501,2	179,5	508,8	652,5	815,0	31,2	554,7	474,1
<b>Ecart médian relatif sous le seuil</b>									
Ecart médian relatif pour les femmes	0,5	0,7	1,0	0,5	0,6	0,7	0,8	0,3	0,5
Ecart médian relatif pour les hommes	0,4	0,4	0,6	0,4	0,2	0,4	0,8	0,4	0,4
<b>2: Ratio de l'écart médian relatif des femmes sur celui des hommes</b>	<b>1,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,6</b>	<b>1,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,0</b>	<b>1,1</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>
<b>Intensité de la dépendance financière</b>									
femmes	19,5	25,0	48,6	15,7	22,3	30,9	23,5	5,7	17,5
hommes	4,1	4,3	9,2	5,2	4,5	3,1	15,8	5,1	6,8
<b>3: Ratio de l'intensité de la dépendance financière des femmes sur celle des hommes</b>	<b>4,7</b>	<b>5,8</b>	<b>5,3</b>	<b>3,0</b>	<b>5,0</b>	<b>10,1</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>2,6</b>
<b>Part des femmes dans le premier et le dernier décile de la distribution du revenu individuel net</b>									
premier décile	83,7	84,7	84,0	75,8	79,5	90,4	62,4	57,9	72,3
dernier décile	24,3	24,4	26,2	30,1	22,6	24,1	35,8	25,6	25,4
<b>4: Ratio de la proportion de femmes dans le premier décile sur leur proportion dans le dernier décile</b>	<b>3,4</b>	<b>3,5</b>	<b>3,2</b>	<b>2,5</b>	<b>3,5</b>	<b>3,8</b>	<b>1,7</b>	<b>2,3</b>	<b>2,8</b>

## Les effets d'une rupture

- Traditionnellement mesurés en faisant **l'hypothèse** qu'avant la rupture les partenaires disposaient d'un **revenu équivalent** calculé en partageant entre partenaires tous les revenus du couple comme dans notre exemple au début:
- Si  $R_{\text{femme}} = 4000$  et  $R_{\text{homme}} = 6000$  alors  
 $R_{\text{ménage}} = 10000$   
 et  $R_{\text{équivalent}}_{\text{femme}} = R_{\text{équivalent}}_{\text{homme}} =$   
 $10000/1.6 = 6250$

## Les effets d'une rupture

- Donc selon ces études traditionnelles:

Le revenu de la femme passe de 6250 à 4000, celui de l'homme de 6250 à 6000

**Alors que chacun dispose toujours du même revenu**

Cette hypothèse explique les résultats catastrophiques prédits pour les femmes

- Dans notre étude

Le revenu de la femme reste 4000

Le revenu de l'homme reste 6000

## Les effets d'une rupture

- Notre étude:

- Comparaison détaillée entre personnes vivant en couple et personnes vivant seules

- et étude économétrique sur base du SILC européen longitudinal 2007 pour 18 pays européens.

- Notre échantillon est composé d'adultes en couple au cours de l'enquête de l'année t (2004 ou 2005), sans partenaire en t+1 (2005 ou 2006)

## Les effets d'une rupture

	Moyenne du revenu individuel net avant la rupture (t)	Moyenne du revenu individuel net après la rupture (t+2)	Variation du revenu individuel net moyen
Hommes	19485	20633	+5.89%
Femmes	11402	15912	+39.55%
ensemble	15180	18040	+18.84%

L'augmentation du revenu net moyen des femmes suite à la rupture est essentiellement due aux transferts de l'Etat qui passent de 2930 euros en moyenne avant la rupture du couple à 7496 euros après.

La part des transferts de l'Etat dans le revenu net moyen des femmes passe de 26% à 47% entre t et t+2. Les revenus dont les femmes disposent en raison de leur activité économique ne semblent que peu affectés par la rupture.

## Les effets d'une rupture

- Modèle économétrique permettant d'identifier les variables individuelles et macro-économiques qui influenceraient la variation du revenu individuel net en cas de rupture du couple

- Nous avons estimé l'équation suivante:

$$\ln Y_{t+2} - \ln Y_t = \alpha + \beta X_{t \text{ ou } t+2} + \varepsilon$$

- La variable dépendante ( $\ln Y_{t+2} - \ln Y_t$ ) correspond à la variation du revenu individuel net annuel entre les dates t et t+2
- $\alpha$  est la constante
- X est le vecteur des variables explicatives et  $\beta$  le vecteur des coefficients y associés
- $\varepsilon$  est le terme d'erreur

## Les effets d'une rupture

- En ce qui concerne les **caractéristiques individuelles**:
  - Le **revenu perçu avant la rupture** a une influence négative sur la hausse du revenu suite à la rupture, donc l'augmentation du revenu entraînée par la rupture est moins forte pour l'individu qui a des revenus élevés avant la rupture.
  - L'**âge** a une influence positive sur la variation du revenu en tant que proxy pour l'expérience professionnelle.
  - Les individus dont le **niveau d'éducation** est élevé voient leur revenu augmenter plus suite à la rupture que les personnes plus faiblement éduquées. Un niveau d'éducation élevé permet aux femmes qui ne travaillaient pas avant la rupture de rentrer plus facilement sur le marché du travail après cet événement.
  - la rupture entraîne une augmentation du revenu individuel net qui est d'autant plus forte que l'évènement pousse la personne à **(ré)intégrer le marché du travail**.

## Les effets d'une rupture

- En ce qui concerne les **variables macro-économiques**:
  - l'augmentation du nombre de places dans les services publics de **garde d'enfants** influence positivement la variation du revenu en cas de rupture. La garde publique paraît donc une politique indispensable afin de permettre aux femmes, et surtout aux mères, isolées de combiner charges familiales et professionnelles.
  - L'interprétation de l'impact estimé du **type d'Etat providence** sur les conséquences économiques d'une rupture s'avère souvent compliqué. Ce résultat souligne la nécessité d'aborder de façon très critique des classifications d'Etats providence du type de celle établie par Esping-Andersen

## Recommandations

1. Des bases de données enrichies de données individuelles
2. Des indicateurs appropriés qui prennent en compte les individus et de minimisent pas les risques courus par les femmes
3. Des politiques sociales individualisées